

Votre école est inscrite au **1^{er} Concours des écoles à éco-mobiles**.

mardi 14 juin 2022

Aller à l'école, c'est plus chouette à bicyclette ou trottinette !

A l'attention de la direction, des enseignants
et des parents d'élèves

Bonjour,

l'ADTC - Se déplacer autrement vous invite à participer à la 1^{ère} édition du Concours des écoles éco-mobiles le mardi 14 juin.

Ce concours est destiné à tous les élèves des écoles primaires (élémentaires et maternelles) du Pays Voironnais.

Toutes les écoles participantes seront récompensées par un label « école éco-mobile » en fonction du pourcentage d'élèves venant ce jour là en mode actif à l'école (en se rapportant au nombre d'élèves présents).

Pourquoi venir à l'école à vélo ou trottinette ?

Ce jour-là il s'agit d'essayer pour le défi, de changer ses habitudes et de se déplacer sans voiture :

- afin de sensibiliser les élèves aux bienfaits de venir à vélo (gain de temps, indépendance, plaisir...)
- pour augmenter le niveau d'activité physique des enfants,
- pour rendre les rues plus calmes et sécurisées en diminuant la congestion automobile
- pour améliorer la qualité de l'air et l'environnement
- ...

Comment ?

Il suffit d'inscrire votre école sur la plateforme Internet :

www.adtc-grenoble.org/concours-pays-voironnais

Le service scolaire de votre commune sera informé, vous pouvez vous rapprocher de celui-ci (ou de votre Mairie) si nécessaire pour l'organisation pratique.

En espérant votre participation active, nous vous prions d'agréer nos sincères salutations.

Cyclistement !

L'équipe de l'ADTC-Se déplacer autrement

MODALITÉS PRATIQUES POUR L'ORGANISATION

Le principe est simple :

Ce jour-là, l'objectif est qu'un maximum d'élèves viennent à l'école à vélo, ou en draisienne pour les plus petits mais également en trottinette.

Chaque école participante se verra remettre une plaque « école éco-mobile » à apposer dans l'établissement avec une notation de 1 à 4 étoiles (roues) en fonction du taux d'élèves cyclistes :

- o 1 roue : jusqu'à 40% des élèves sont venus à vélo/trottinette/draisienne
- o 2 roues : de 40 à 60% des élèves sont venus à vélo/trottinette/draisienne
- o 3 roues : de 60 à 80% des élèves sont venus à vélo/trottinette/draisienne
- o 4 roues : plus de 80% des élèves sont venus à vélo/trottinette/draisienne

L'idée est de collectionner les plaques d'une année sur l'autre et d'essayer de se dépasser chaque année.

Des diplômes individuels seront mis à disposition à l'issue du concours à remettre aux élèves afin de valoriser leur participation.

Comptage le jour-J :

C'est votre comptage qui sera pris en compte.

Les résultats devront parvenir à l'ADTC le jour-j, avant 12h30, en rentrant les informations sur la plateforme Internet du concours : **www.adtc-grenoble.org/concours-pays-voironnais**

Vous devrez alors nous transmettre :

- le nombre d'élèves venus à l'école à vélo ou trottinette (comptage du nombre de vélos/trottinettes)
- le nombre d'élèves PRESENTS ce matin-là

Planification :

Une fois que vous vous êtes inscrit, nous vous transmettons les documents nécessaires à l'organisation de la journée (courriers, affiches ...).

Nous vous conseillons de transmettre aux parents une première information début juin et d'effectuer au moins un rappel dans les classes la semaine avant le concours.

Communication :

Information de tous les parents : nous pouvons vous fournir une lettre type de présentation de l'évènement à distribuer à tous les parents d'élèves. L'affiche du concours est disponible en téléchargement sur la plateforme.

Participation des enseignants et des enfants : il est indispensable que les enfants comprennent le sens de cette action. Il s'agit d'une occasion idéale pour réfléchir à l'importance de la pratique quotidienne d'une activité physique, de la sécurité routière, des déplacements à vélo pour le respect de l'environnement...

Des activités peuvent être réalisées par les enfants avant ou le jour même, afin de valoriser l'évènement (articles, affiches, poèmes, jeux de dextérité à vélo, etc.).

Organisation du stationnement des vélos et trottinettes :

Nous vous conseillons d'installer une zone dans la cour pour garer les vélos des enfants ce matin-là, éventuellement en collaboration avec les services techniques de votre commune afin de pouvoir obtenir des barrières de sécurité.

Pour toute information vous pouvez nous contacter :

concours@adtc-grenoble.org / 04 76 63 80 55

Bonne chance !

ADTC - Se déplacer autrement

MNEI



5 place Bir-Hakeim



38000 Grenoble



04 76 63 80 55



contact@adtc-grenoble.org

www.adtc-grenoble.org



[adtc.grenoble](https://www.facebook.com/adtc.grenoble)



[ADTCgrenoble](https://twitter.com/ADTCgrenoble)